

Direction de la santé

Réf: CS 2017-557

Luxembourg, le 22 octobre 2018

Rappel de plusieurs produits de la marque Blini suite à la présence de *Listeria monocytogenes*

La société Auchan a informé les autorités de sécurité alimentaire luxembourgeoises du rappel de 6 produits de la marque Blini dû à la présence de *Listeria monocytogenes*.

Il s'agit des produits suivants :





6 accras 120 g Atelier Blini 6 arancini 100g Atelier Blini 5 rikakats 100g Atelier Blini 6 samossas 90g Atelier Blini





Cela concerne tous les produits ayant une date limite de consommation allant jusqu'au **24/11/2018** et un numéro de lot allant jusqu'au **183381**.

Les produits incriminés ont été retirés de la vente au Luxembourg par les magasins Auchan mais une partie a été vendue au consommateur final.

Pour cette raison, les autorités de sécurité alimentaire luxembourgeoises demandent aux consommateurs de ne pas consommer ces produits.

Les personnes qui auraient consommé ces produits non cuits et qui présenteraient de la fièvre isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Les femmes enceintes, les enfants ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées, doivent être particulièrement attentives à ces symptômes.

Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut être grave.

Pour des renseignements supplémentaires veuillez contacter :

Division de la sécurité alimentaire

2 : 24775625

secualim@ms.etat.lu

ou consulter le site : www.securite-alimentaire.lu

| Division de la sécurité alimentaire | | 3, rue des Primeurs L-2361 Strassen | (352) 2477 5620 (352) 2747 8068 e-mail: secualim@ms.etat.lu |
|-------------------------------------|------------|--|---|
| PH/PH/PH | 29/07/2016 | DOC-107 Rev05 | Page 1/1 |